

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 103 Droit public			
Ancien Code	SOAS1B03	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/C/L/M/C/L/C/ EAS1030 + CEAH1030		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Anne-Sophie GAILLET (gailletas@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Philippe HERION (herionp@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Philippe HERION (herionp@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Guillaume POSSOZ (possozg@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension juridique, historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les

stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Appréhender l'actualité sociale et politique
- II. Comprendre le contexte de l'action sociale, son histoire et son rapport au politique
- III. Connaître et comprendre les enjeux, les luttes et les compromis actuels et passés au niveau social et politique
- IV. Connaître et comprendre le rôle des institutions et des acteurs au niveau politique et social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B03A	Droit public	24 h / 2 C
-----------	--------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B03A	Droit public	24 h / 2 C
-----------	--------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B03X	Droit public	24 h / 2 C
-----------	--------------	------------

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B03A	Droit public	24 h / 2 C
-----------	--------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B03A	Droit public	20
-----------	--------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B03A	Droit public	20
-----------	--------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B03X	Droit public	20
-----------	--------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B03A	Droit public	20
-----------	--------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit public			
Ancien Code	7_SOAS1B03A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS1031		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie GAILLET (gailletas@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de droit public a pour objectif de permettre aux étudiants de comprendre notre système politique, institutionnel et judiciaire. Les étudiants doivent connaître les sources de droit et doivent être capables de rechercher dans la source de droit ad hoc, les dispositions qui répondent à un questionnement d'une personne sollicitant de l'aide. La connaissance des différentes institutions leur permettra également de comprendre davantage les réformes envisagées par les différentes institutions, de saisir l'actualité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif du cours est de :

- Donner aux étudiants une culture juridique de base.
- De leur permettre de comprendre le cadre légal et institutionnel dans lequel ils exerceront leur métier.
- Développer leur capacité à identifier les sources du droit pertinentes pour la pratique sociale.
- Sensibiliser à la logique du droit public : intérêt général, organisation de l'État, droits et obligations des citoyens.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction
- Les branches du droit
- Les sources de droit
- La structure politique et institutionnelle de la Belgique
 - Un peu d'histoire
 - La structure
 - L'État fédéral et ses pouvoirs
 - Les entités fédérées : les régions et les communautés
 - Les provinces
 - Les communes

Démarches d'apprentissage

Le cours sera en partie magistral mais il sera donné aux étudiants l'opportunité de participer par des questions et en lien avec l'objet du cours et des échanges en relation avec l'actualité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des temps de pause sont prévus pour permettre à l'enseignant de répondre aux questions des étudiants. La dernière séance sera consacrée à cibler davantage la matière d'examen et elle permettra aussi de veiller à une bonne compréhension.

Sources et références

F. DELPEREE, Droit constitutionnel, Larcier, 1989.
La Constitution belge.
La loi spéciale
ect.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le support (courant novembre) et le PPT du cours (à chaque fin de séance de cours, les slides sont sur la plateforme) sont déposés sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en janvier. En cas d'échec en janvier, l'examen pourra être représenté en juin sous la même forme.

Pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

L'examen de seconde session est un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).